

# CONDITIONS PARTICULIERES DU CONTRAT DE LOCATION DE LOCAUX D'HABITATION MEUBLÉE - SAINT-ETIENNE

Entre les soussignés,

## LE LOUEUR :

**STUDIOOMEGA**  
SARL DU LYCEE  
Reigny - Maison abbatiale  
89270 VERMENTON

## CAUTION SOLIDAIRE

Nom : SAUMET  
Prénom : Anne-Marie  
Adresse : ZI la plaine - 8 Rue de l'industrie  
CP Ville : 42240 UNIEUX  
Téléphone : 06.27.88.86.05  
Mail : sarl.transfirm@wanadoo.fr  
Lien de parenté :

## LE LOCATAIRE :

Nom : SAUMET  
Prénom : Ninon  
Date de naissance : 2000-09-13 à Firminy

Adresse : Idem parents  
Téléphone : 06.41.42.35.95  
Mail : ninon.saumet@hotmail.com

## Article 1

167 Rue Bergson  
42000 Saint-Etienne  
Bâtiment : A - Etage : 8 - Apt. N° St86 - Surface : 33m<sup>2</sup>  
Il s'agit d'un appartement meublé et aménagé selon  
l'inventaire (voir annexe 1) comprenant :  
-Une pièce principale avec coin cuisine  
-Une salle d'eau avec WC  
-Un coin nuit : attenant  
-Un dressing

## Article 3

Le contrat d'une période de 1 an  
Prendra effet le : 01 juin 2021  
Expirera le : 31 mai 2022

Il pourra être renouvelé dans les conditions de l'article 3  
des conditions générales.

## Article 2

Loyer mensuel charges comprises : 460.00 €\*  
Emplacement de parking :

\* Sont compris dans les charges : chauffage, eau  
chaude et froide, électricité, connexion Wifi, assurance  
(hors effets personnels) et responsabilité civile.

\* Ce montant s'exprime sans TVA applicable  
conformément à la législation en vigueur.

\* Ce montant sera révisé conformément à l'article 5 des  
conditions générales ou pourra être modifié en cas de  
renouvellement pratiqué conformément à l'article 3.

## Article 4

Conformément aux conditions générales du contrat, le  
montant du dépôt de garantie est de : 460.00 €  
Caution : 1 000.00 € (mille Euros)

Voir les détails de la caution article 9.1 des conditions  
générales.

## Article 5

Les frais de dossier s'élèvent à : 0.00 €

Fait à Saint-Etienne, le 30 mai 2021

En 3 exemplaires originaux